

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 82 (1953)
Heft: 5

Rubrik: Assurance "pertes de salaires"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assurance « pertes de salaires »

Le Comité de la Société de secours mutuels du Corps enseignant fribourgeois nous a demandé de recommander aux maîtres et maîtresses la conclusion de la nouvelle assurance « pertes de salaires » dont il vient d'établir le règlement provisoire.

C'est bien volontiers que nous attirons l'attention du Corps enseignant sur les avantages de cette assurance destinée à le mettre à l'abri de certains des risques économiques consécutifs à une maladie prolongée.

Avis au Corps enseignant des écoles primaires et secondaires concernant l'enseignement de la circulation routière

Le manuel *J'apprends à circuler* (en vente au Matériel scolaire, Section A, à Fribourg, au prix de 80 cent. l'exemplaire) a été rendu obligatoire par la Commission cantonale des études. Cette mesure n'a pas pour but d'introduire une nouvelle branche d'enseignement, mais de permettre au Corps enseignant de faire, en classe, de fréquents rappels des règles de la circulation, règles qu'il faut considérer, aujourd'hui, comme une partie de l'éducation à donner aux enfants.

Fribourg, le 23 avril 1953.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

J. PYTHON.

Visite du Musée d'histoire naturelle à Pérolles, Fribourg

Les écoles du canton peuvent visiter gratuitement le Musée d'histoire naturelle à Pérolles, du mardi au vendredi inclusivement : en été de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. ; en hiver de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h., sous la direction et la responsabilité de leurs maîtres.

Prière de s'annoncer la veille par téléphone au conservateur, N° 2.24.88, ou d'écrire assez tôt une carte.

Avis

Le *Bulletin d'avril*, contenant l'explication des lectures du cours moyen, est en vente au Dépôt du Matériel scolaire, pour le prix de 1 fr. Ainsi les maîtres qui le désirent peuvent l'obtenir pour leur classe, comme ils l'ont fait l'an dernier.